

**LUNÉVILLE**

# Emploi : entrepreneur salarié dans le bâtiment, c'est possible

**La Coopérative d'activité et d'emploi Au Cordeau, hébergée depuis un an chez Prestini TP, accueille des porteurs de projets dans le secteur du bâtiment. Cinq entrepreneurs l'ont rejointe, quatre autres devraient l'intégrer.**

Chez Prestini TP, trois personnes s'occupent d'une nouvelle structure, hébergée depuis un an maintenant : la CAE Au Cordeau. « Cette coopérative d'activité et d'emploi spécialisée dans les métiers du bâtiment, second œuvre et construction, est l'une des rares dans le Grand Est. On est complémentaire des entreprises de notre bassin d'emploi », signale Danièle Maxant, chargée de mission dans cette

structure. Cette dernière permet à de futurs entrepreneurs de concrétiser une activité avec des risques limités grâce : au statut de salarié entrepreneur, à la mutualisation de nombreuses contraintes de l'aspect administratif \_ « dont je m'occupe » \_ comptable en passant par les assurances. « La mutualisation fait baisser les coûts. Nous avons créé des comptes fournisseurs pour les personnes en place avec nos conditions », révèle Guillaume Prestini, dirigeant de Prestini TP et président de la CAE. Dans le cadre de la crise sanitaire, « ces chefs d'entreprise peuvent bénéficier du chômage partiel, mais on n'y a pas eu recours ».

## Déjà une dizaine de recrues

Cinq personnes dans le second œuvre ont déjà rejoint la CAE : deux menuisiers, un plombier chauffagiste, un électricien et un peintre. « Tous croulent sous le travail. » Ils sont suivis par un spécialiste des chantiers, « une sorte de conducteur de travaux ». Quatre autres, dont deux Lunévillois, devraient intégrer la structure : un maçon, un plaquiste, un spécialiste de la réfection de vitraux et un autre dans l'isolation écologique. « C'est très protecteur comme concept. On peut y faire toute sa carrière professionnelle. On aimerait plus de porteurs de projets de la ville et ses environs », indique Danièle Maxant. Guillaume Prestini poursuit : « On a un maillage important d'artisans et auto entrepreneurs dans le Lunévillois, aptes à nous rejoindre ». « Il n'y a aucun lien de subordination avec la CAE. Chacun reste indépendant ». Ceux devenus associés ont une voix qui compte. « On est sous



Danièle Maxant, chargée de mission à la coopérative, est la première interlocutrice que rencontrent les porteurs de projets. Photo ER/Xavier COLLIN

statut SCIC, société coopérative d'intérêt collectif. Chacune d'elles a son importance », ajoute le président.

## Le parcours jusqu'à associé

« Je suis la première interlocutrice que rencontre un porteur de projet », reprend la chargée de mission. Il assiste à une réunion d'information, s'entretient avec la direction et signe une convention, si ce qu'il propose répond aux critères.

Puis, il peut expérimenter son activité pendant une certaine

durée. « Il peut aussi participer à des ateliers à thème en interne ouvert à tous, animés par des bénévoles. Cela favorise également les échanges entre les participants : carnet d'adresses, compétences... Les prochains auront lieu en mars », précise Danièle Maxant. Des formations en externe sont aussi possibles. Une fois le projet viable, un CDI est proposé à l'entrepreneur qui pourra postuler dans un délai de trois ans au statut d'associé.

Xavier COLLIN

## Les candidats à la CAE

Ce concept répond aux principes de l'ESS (Économie sociale et solidaire). Il s'adresse à un large public des demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux aux salariés, entrepreneurs en activité...

Certains, les moins de 30 ans et ceux à la recherche d'un travail, peuvent bénéficier de la prise en charge de l'accompagnement au test d'activité, à hauteur de 700 € pour six mois. « On peut le prolonger jusqu'à deux ans avec une aide de la Région, mais dans le bâtiment c'est rare. Au bout d'un an, on voit si une personne est apte ou pas. Si elle ne l'est pas, on aide à la réorienter », assure Danièle Maxant.

## Un tiers lieu à venir

« Dans l'avenir, on souhaiterait installer la CAE dans un tiers lieu (un espace de travail partagé) qui serait dédié aux activités liées à l'habitat avec pourquoi pas avec un showroom. On y exposerait le savoir-faire des entrepreneurs salariés de la coopérative. Des projets sont à l'étude à Lunéville près du château et aussi à Nancy », annonce Danièle Maxant.